



AVIS PUBLIC

Édition du 20 juillet 2019

AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2019-07-0627

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2019-07-0627 accordant une demande de permis de construction pour l'établissement situé aux 601-603, rue Cabana, en vertu du règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR01-2019 et SPR01-2019.
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.
3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 15 juillet 2019.
4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 02 juillet 2019 et peut être consultée au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 15 juillet 2019.

Donné à Granby, Québec, ce 20 juillet 2019.

L'assistante-greffière,

M^e Joannie Meunier